



**CDOS
SARTHE**

Notre **PASSION** au service du **SPORT**

À l'attention de l'ensemble des clubs sportifs sarthois,

Le Mans, le 5 juin 2020

**Comité Départemental Olympique
et Sportif de la Sarthe**

Maison Départementale des Sports
29 boulevard Saint-Michel
72000 Le Mans

Tél : 02 52 19 21 10

sarthe@franceolympique.com

sarthe.franceolympique.com

Objet : "Sport, Santé, Culture, Civisme" (2S2C)

P.J. : Annexe : Extraits du protocole relatif au dispositif d'appui à la reprise scolaire « Sport, santé, culture, civisme » en sortie de confinement à destination des fédérations et des clubs sportifs

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs sportifs de la Sarthe,

Dans le cadre de la réouverture progressive des établissements scolaires, le respect des mesures sanitaires entraîne des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pouvant être pris en charge simultanément par leur professeur.

Afin de favoriser l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves sur le temps scolaire, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a lancé le dispositif "Sport, Santé, Culture, Civisme" (2S2C). Ce dispositif vise à assurer localement l'accueil des élèves sur le temps scolaire en complément des enseignements obligatoires par des intervenants extérieurs proposés par les mairies.

Le mouvement sportif est naturellement appelé à favoriser dans les meilleurs délais la reprise progressive des établissements scolaires en mobilisant auprès des collectivités, les clubs, leurs éducateurs sportifs, bénévoles ou professionnels.

L'intervenant doit être en capacité de proposer une offre d'activités pour un groupe de 15 élèves maximum dans ou à proximité de l'établissement sur une durée minimum de 3h. L'organisation doit respecter les consignes sanitaires et concilier temps d'activités physiques et de motricité, détente et relaxation, ateliers pédagogiques autour de la citoyenneté et des valeurs du sport.

En complément des ressources fédérales existantes, le CDOS de la Sarthe peut mettre à disposition si besoin des outils pédagogiques, notamment autour de la promotion des valeurs de l'olympisme. Vous trouverez en annexe davantage d'informations sur la nature des activités pouvant être proposées et leurs conditions d'organisation.

Les interventions des clubs seront prises en charge financièrement selon des modalités définies par chaque collectivité, lesquelles percevront un soutien financier de l'Etat dans le cadre d'une convention pour la mise en œuvre du dispositif.

Au niveau départemental, le dispositif s'adresse prioritairement aux écoles primaires, publiques ou privées, avec une attention particulière pour les secteurs ruraux. S'il a vocation à se déployer sur les mois de Juin-Juillet, le dispositif pourra en fonction de l'évolution des conditions sanitaires être prolongé à la rentrée de septembre.



CDOS Sarthe



@CDOS72



CDOS

SARTHE

**Comité Départemental Olympique
et Sportif de la Sarthe**

Maison Départementale des Sports
29 boulevard Saint-Michel
72000 Le Mans

Tél : 02 52 19 21 10

sarthe@franceolympique.com

sarthe.franceolympique.com

Notre **PASSION** au service du **SPORT**

Si votre club souhaite s'engager dans le dispositif 2S2C, vous êtes invités dès à présent à vous rapprocher des collectivités à proximité des lieux de vos activités pour connaître les éventuels besoins, proposer votre intervention et étudier sa faisabilité. Nous vous remercions aussi de vous faire connaître auprès du CDOS 72 par mail afin de répondre aux besoins qui auront été identifiés localement par les services de l'Education Nationale.

Comptant sur votre mobilisation et persuadé que ce dispositif est une opportunité unique pour consolider et amplifier les liens entre l'école et les clubs sportifs fédérés à plus long terme, toute l'équipe du CDOS 72 reste à votre entière disposition pour vous accompagner dans votre implication dans le dispositif 2S2C.

Sportivement,

Le Président du CDOS 72
René BRUGGER